

UPOV

TG/116/4(proj.2)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-11-07

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

SALSIFIS NOIR

Code UPOV : SCORZ_HIS

Scorzonera hispanica L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert des Pays-Bas

*pour examen par le Comité de rédaction élargi à sa réunion
qui se tiendra à Genève, Suisse, le 7 janvier 2010*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Scorzonera hispanica</i> L.	Black Salsify, Scorzonera	Salsifis noir, Scorsonere	Schwarzwurzel	Salsifí negro, Escorzonera

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	11
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	11
8.2	Explications portant sur certains caractères	11
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	13
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	14

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Scorzonera hispanica* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 000 semences.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen

3.3.2 Type d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 300 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 60 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 60 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 300 plantes, 10 plantes hors-type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Feuille : longueur (caractère 5)
- (b) Racine : forme (caractère 10)
- (c) Racine : longueur (caractère 11)
- (d) Racine : couleur (caractère 15)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : voir chapitre 3.3.2

(a) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG/ MG (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Melina	3
	medium	moyenne	mittel	media	Verbeterde Reuzen Nietschieters, Meres	5
	tall	haute	hoch	alta		7
2. VG (*)	Foliage: intensity of green color	Feuillage : intensité de la couleur verte	Laub: Intensität der Grünfärbung	Follaje: intensidad del color verde		
QN	light	claire	hell	clara	Meres	3
	medium	moyenne	mittel	media	Antonia, Verbeterde Reuzen Nietschieters	5
	dark	foncé	dunkel	oscura	Libochovický	7
3. VG (*)	Leaf: glossiness	Feuille: brillance	Blatt: Glanz	Hoja: brillo		
QN	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	Antonia, Verbeterde Reuzen Nietschieters	5
	strong	forte	stark	fuerte	Libochovický	7
4. VG (*)	Leaf: attitude	Feuille: port	Blatt: Stellung	Hoja: porte		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Verbeterde Reuzen Nietschieters, Alpha	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Meres, Antonia	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal		5
5. VG/ MS (*)	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media	Verbeterde Reuzen Nietschieters, Meres	5
	long	longue	lang	larga	Melina	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	VG/ (*) MS	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura	
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Alpha	3
	medium	moyenne	mittel	media	Verbeterde Reuzen Nietschieters, Meres	5
	broad	large	breit	ancha	Melina	7
7.	VG	Leaf: undulation of margin	Feuille: ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del borde	
QN	absent or very weak	absent ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Alpha, Meres	3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
8.	VG	Leaf: dentation of margin	Feuille: denture du bord	Blatt: Randzählung	Hoja: dentado del borde	
QN	absent or very weak	absent ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Alpha, Antonia	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Melina	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
9.	VG (+)	Leaf: reflexing of blade	Feuille: recourbure du limbe	Blatt: Abbiegung der Spreite	Hoja: curvatura del limbo	
QN	absent or very weak	absent ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Alpha	3
	medium	moyenne	mittel	media	Meres, Verbeterde Reuzen Nietschieters	5
	strong	forte	stark	fuerte	Libochovický	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
10.	VG	Root: shape	Racine : forme	Wurzel: Form	Raíz: forma		
(*)							
(+)							
PQ	(a)	conical	conique	kegelförmig	cónica	Libochovický	1
		cylindrical	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Alpha, Hoffmanns schwarze Pfahl	2
		obconical	obconique	verkehrt kegelförmig	obcónica	Lange Jan	3
11.	VG/ MS	Root: length	Racine : longueur	Wurzel: Länge	Raíz: longitud		
(*)							
QN	(a)	short	courte	kurz	corta	Libochovický	3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		long	longue	lang	larga	Meres, Hoffmanns schwarze Pfahl	7
12.	VG/ MS	Root: diameter at broadest part	Racine : diamètre à la partie la plus large	Wurzel: Durchmesser an der breitesten Stelle	Raíz: diámetro en la parte más ancha		
QN	(a)	small	petit	klein	pequeño	Antonia	3
		medium	moyen	mittel	medio	Meres	5
		large	grand	groß	grande	Melina	7
13.	VG	Root: shape of shoulder	Racine : forme de l'épaulement	Wurzel: Form der Schulter	Raíz: forma del hombro		
(+)							
QN	(a)	flat	aplatie	flach	plana	Hoffmanns schwarze Pfahl, Melina	1
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Alpha	2
		obconical	obconique	verkehrt kegelförmig	obcónica	Lange Jan	3
14.	VG	Root: tip	Racine: extrémité	Wurzel: Ende	Raíz: extremo		
(*)							
QN	(a)	blunt	arrondie	stumpf	romo	Verbeterde Reuzen Nietschieters	1
		slightly pointed	légèrement pointue	leicht spitz	ligeramente puntiagudo	Libochovický	2
		strongly pointed	fortement pointue	sehr spitz	muy puntiagudo	Meres	3

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. VG	Root: color	Racine: couleur	Wurzel: Farbe	Raíz: color	
(*)					
PQ	(a)				
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro	1
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	2
				Verbeterde Reuzen Nietschieters	
	black	noir	schwarz	negro	3
				Antonia	

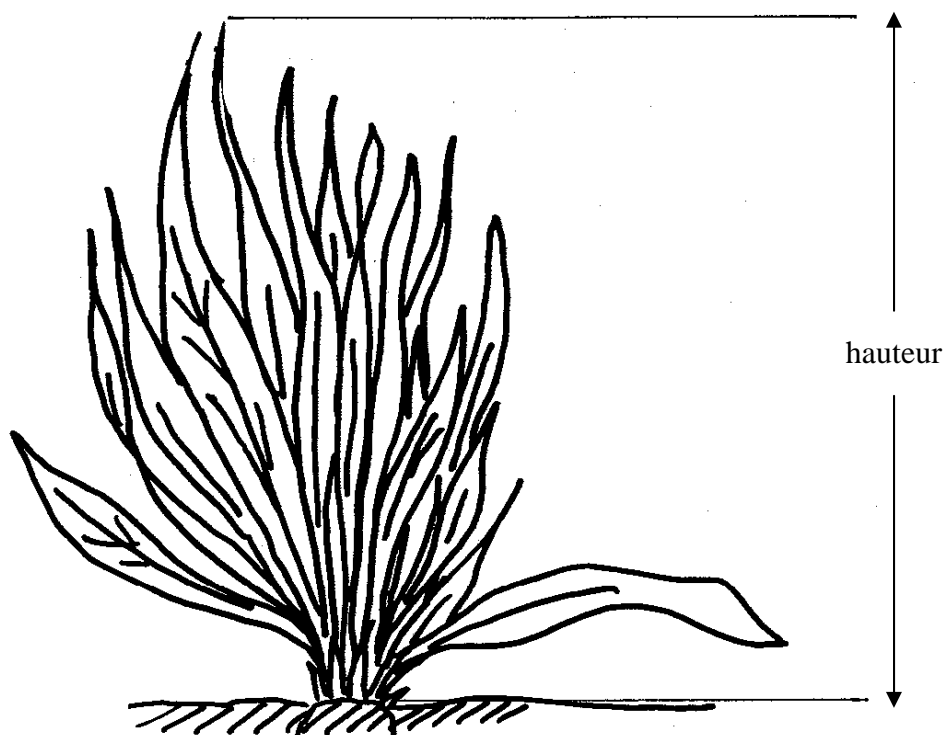
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

- (a) Les caractères doivent être observés à la maturité de récolte, lorsque les premières feuilles commencent à jaunir.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : hauteur



Ad. 4 : Feuille : port



1
dressé

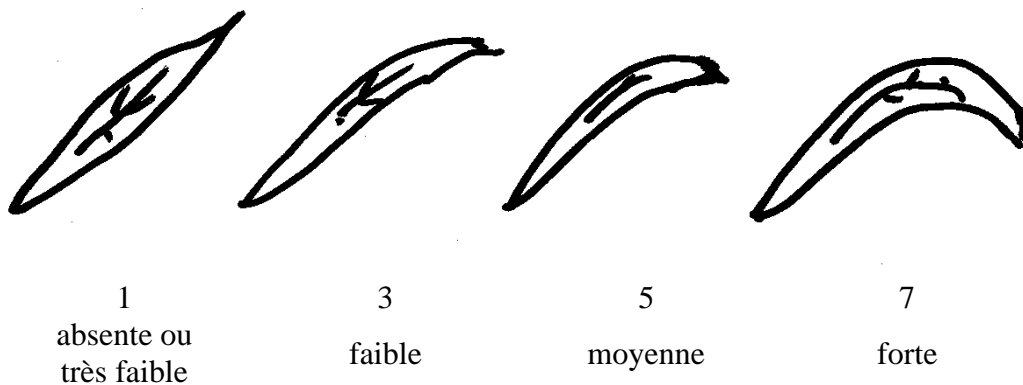


3
demi-dressé

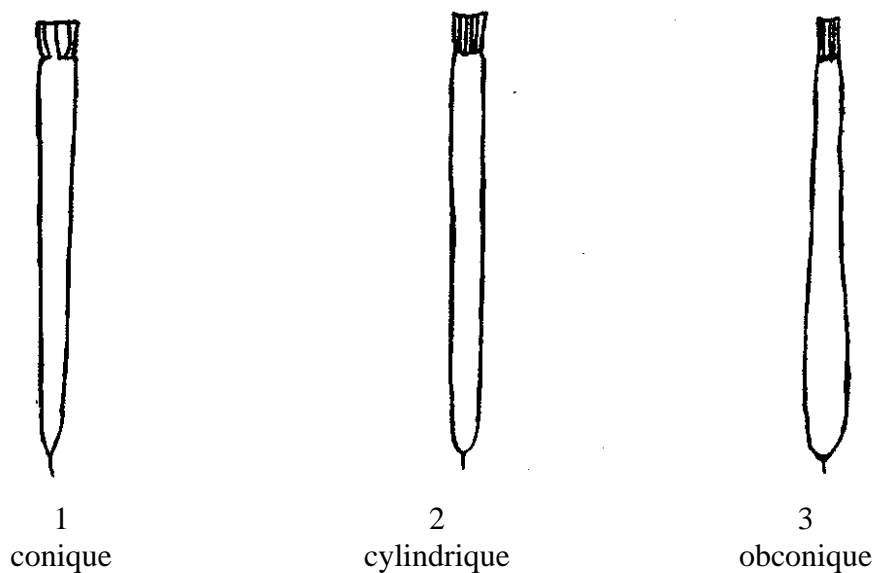


5
horizontal

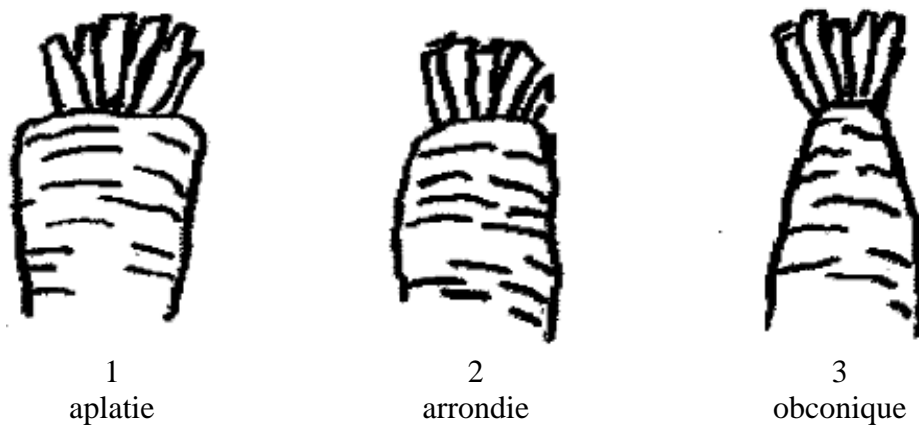
Ad. 9 : Feuille : recourbure de l'extrémité



Ad. 10 : Racine : forme



Ad. 13 : Racine : forme de l'épaulement



9. Bibliographie

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Scorzonera hispanica L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Salsifis noir, Scorsonere"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une:</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement connue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>c) hybridation à généalogie inconnue []</p> <p>4.1.2 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>4.1.3 Autre [] (veuillez préciser)</p>		
<p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée</p> <p>a) Autofécondation []</p> <p>b) Hybride []</p> <p>c) Autre [] (veuillez préciser)</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Feuille : longueur (5)		
courte		3[]
moyenne	Verbeterde Reuzen Nietschieters, Meres	5[]
longue	Melina	7[]
5.2 Racine : forme (10)		
conique	Libochovický	1[]
cylindrique	Alpha, Hoffmanns schwarze Pfahl	2[]
obconique	Lange Jan	3[]
5.3 Racine : longueur (11)		
courte	Libochovický	3[]
moyenne		5[]
longue	Meres, Hoffmanns schwarze Pfahl	7[]
5.4 Racine : couleur (15)		
brun clair		1[]
brun foncé	Verbeterde Reuzen Nietschieters	2[]
noire	Antonia	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Racine : longueur</i>	<i>longue</i>	<i>courte</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]